

Publication commune de France Agrimer, BLE et AMA sur le bilan d'approvisionnement en céréales 2018/2019

Les trois autorités publiques allemande (Bundesanstalt für Landwirtschaft und Ernährung, BLE), autrichienne (Agrarmarkt Austria) et française (FranceAgriMer), présentent pour la troisième fois une analyse commune des marchés agricoles des trois pays, dans le cadre de leur accord de coopération de 2015. Tandis que les publications communes antérieures portaient sur le marché laitier, la présente publication se concentre sur le marché céréalier.

Le présent rapport fait état des événements et développements essentiels dans la campagne céréalière 2018/2019 concernant la récolte céréalière, la consommation de céréales et la situation de l'approvisionnement dans les trois pays.

La campagne céréalière 2018/2019 a été marquée par :

- une récolte céréalière en baisse dans les trois pays suite à la sécheresse prolongée
- la pire récolte céréalière depuis 24 ans notamment en Allemagne
- une récolte inférieure à la moyenne pour la France, avec de bonnes qualités de blé
- une faible récolte autrichienne due à la sécheresse pour la deuxième année consécutive

La présente analyse vise à expliquer le bilan d'approvisionnement céréalier de l'Allemagne, de l'Autriche et de la France compte tenu de la baisse de la récolte et des évolutions au niveau de la consommation.

Contribution de l'Autriche



Bilan d'approvisionnement céréaliier 2018/2019

Le bilan céréaliier 2018/2019 est marqué par une récolte de blé et d'orge inférieure à la moyenne et par une récolte de maïs légèrement supérieure à la moyenne. Autre fait saillant : le boom des industries de l'amidon et de l'acide citrique en Autriche a pour conséquence que la consommation dépasse la production.

Cependant, même avec une campagne céréalière faible comme 2018, le besoin en alimentation humaine et le besoin de la filière meunière autrichienne peuvent être couverts par seulement 15% de la récolte totale.

Récolte céréalière inférieure à la moyenne

Le début tardif du printemps (fin mars) a causé un rétrécissement des surfaces d'orge d'été et de blé dur d'été. De plus, la sécheresse du printemps a fait passer les rendements notamment de ces céréales d'été sensiblement en dessous de la moyenne. La culture la plus importante – le blé tendre d'hiver – affiche également un résultat inférieur à la moyenne (moins 19 %, i.e. un rendement de 1,3 millions de tonnes), en raison de la réduction des surfaces et du rendement. La production de seigle a connu un essor par rapport à la campagne dernière, suite à une extension des surfaces et à des rendements corrects dans la principale région de culture (le Waldviertel en Basse-Autriche). Pour le maïs-grain, nous tablons à présent sur une récolte de 2,1 millions de tonnes, i.e. un niveau légèrement supérieur à la moyenne, grâce aux précipitations suffisantes aux mois de juin et de juillet, qui ont favorisé le développement des épis et la fécondation. La vague de chaleur qui a démarré au mois d'août a provoqué une baisse du poids de mille grains des épis riches en grains, diminuant ainsi le rendement.

Consommation de céréales en hausse

Le marché céréaliier national est marqué par une hausse de la consommation nationale, due essentiellement à la croissance de la filière industrielle (par exemple l'amidonnerie). La filière meunière a, elle aussi, renforcé ses capacités de mouture ces dernières années, mais pas aussi largement que la filière industrielle. La mouture du blé tendre pour le marché national se taille la part du lion, i.e. 534.000 t. 115.000 t de seigle et 50.000 t de blé dur sont également moulues dans les meuneries nationales. La consommation de céréales fourragères se répartit en 2,2 millions de tonnes autoconsommées à la ferme et 758.000 t consommées sur le marché. La consommation après commercialisation est dominée par les quantités transformées dans les usines d'aliments composés pour animaux. Dans la dernière campagne céréalière, la quantité d'orge transformée a été considérablement accrue pour compenser le manque de blé fourrager. En 2017, les rendements de blé étaient approximativement aussi faibles qu'en 2018, ce qui a mené à une concentration des protéines dans la faible masse de grains. Pour cette raison, la part du blé de qualité (>14 % de protéines) était très élevée, et la part du blé à moudre et du blé fourrager était extrêmement faible. C'est la filière industrielle qui consomme la plus grande partie des quantités mises sur le marché, i.e. 2,2 millions de tonnes, dont 1,2 millions de tonnes (= la plus grande partie) pour la fabrication d'amidon de maïs et d'acide citrique (à partir d'amidon de maïs). Autre filière importante : la fabrication de bioéthanol à partir de 644.000 t de blé et maïs. L'ajout du bioéthanol à l'essence permet de baisser les gaz à effet de serre et les

importations de pétrole. En outre, l'utilisation de drêches de distillerie avec solubles (DDS) riches en protéines (environ 200.000 t par an) permet de réduire les importations de soja concassé et de combler en partie le manque de protéines. 208.000 tonnes d'orge brassicole sont transformées en malt, sachant que la récolte d'orge de brasserie de la campagne actuelle ne pourra couvrir que la moitié environ du besoin de maltage. Ceci est dû à une chute de la production d'orge d'été (baisse de 44 % par rapport à 2017) et à des teneurs en protéine trop élevées.

Activité soutenue d'exportations et d'importations sur le marché céréalier autrichien

La consommation élevée provoque un besoin net d'importation 2018/2019 de 1,2 millions de tonnes, principalement en maïs-grains (805.000 t), suivi par le blé tendre (340.000 t). Des importations de l'ordre de 2,8 millions de tonnes de céréales et des produits transformés venant principalement des pays voisins de l'Europe de l'est comblent ce déficit. En revanche, il y a des exportations de l'ordre de 1,6 millions de tonnes surtout vers l'Italie. Le maïs est la première céréale importée, tandis que le blé de qualité constitue le principal des exportations.

Bilan céréaliier 2018/2019 Autriche – perspective

Etat au 15.11.2018 – estimations / quantités en 1.000 t

| quantités en 1.000 | blé dur | blé tendre | orge | seigle | avoine | maïs *) | triticales | autres céréales | total |
|---|-----------|--------------|------------|------------|-----------|--------------|------------|-----------------|--------------|
| Superficie cultivée en 1.000 ha | 22 | 272 | 139 | 41 | 21 | 202 | 57 | 22 | 776 |
| Rendement en dt/ha | 42 | 47 | 50 | 44 | 35 | 104 | 49 | 30 | 50 |
| Production | 92 | 1.278 | 695 | 180 | 74 | 2.101 | 279 | 66 | 4.766 |
| Production utilisable | 90 | 1.246 | 678 | 176 | 72 | 2.048 | 272 | 64 | 4.646 |
| Autoconsommation à la ferme | 6 | 351 | 470 | 29 | 49 | 1.103 | 223 | 25 | 2.256 |
| Quantité vendable / solde | 84 | 895 | 208 | 147 | 23 | 945 | 49 | 39 | 2.390 |
| Stock de début | 26 | 275 | 108 | 31 | 10 | 284 | 12 | 1 | 747 |
| Quantité disponible | 110 | 1.170 | 316 | 178 | 33 | 1.229 | 61 | 40 | 3.137 |
| Consommation / marché | 54 | 1.286 | 370 | 146 | 32 | 1.770 | 79 | 16 | 3.753 |
| dont | | | | | | | | | |
| alimentation animale | 0 | 191 | 147 | 27 | 30 | 310 | 48 | 5 | 758 |
| Semences | 4 | 17 | 13 | 3 | 1 | 0 | 3 | 4 | 45 |
| Alimentation humaine | 50 | 534 | 1 | 115 | 1 | 13 | 0 | 7 | 721 |
| Industrie | 0 | 195 | 208 | 1 | 0 | 1.177 | 0 | 0 | 1.581 |
| Bioéthanol | 0 | 349 | 0 | 0 | 0 | 269 | 26 | 0 | 644 |
| Autres | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | 2 | 0 | 4 |
| Stock final | 29 | 217 | 115 | 31 | 11 | 231 | 12 | 1 | 647 |
| dont intervention | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Quantité disponible / solde | 27 | -333 | -169 | 1 | -10 | -772 | -30 | 23 | -1.263 |
| Importation | 0 | 24 | 6 | 0 | 0 | 18 | 0 | 0 | 48 |
| Exportation | 3 | 48 | 15 | 1 | 1 | 6 | 0 | 0 | 74 |
| Livraisons en provenance d'autres États-membres | 94 | 1.040 | 407 | 10 | 24 | 1.236 | 35 | 0 | 2.846 |
| Livraisons vers d'autres États-membres | 118 | 683 | 229 | 10 | 13 | 476 | 5 | 23 | 1.557 |

*) y compris 13.120 ha de surface CCM avec une production de 105 dt / ha, excl. 8.531 ha utilisés pour la multiplication de semences de maïs ; Source : AMA

Méthodologie de l'établissement du bilan

- Superficies cultivées en céréales sur la base des demandes soumises par les agriculteurs à l'organisme payeur autrichien pour obtenir des paiements directs dans le cadre de la PAC
- Rendements moyens selon recensement de rendement effectué par l'AMA (recensement par échantillons des rendements des récoltes d'été et d'automne par le service technique de l'organisme payeur autrichien)
- Production totale = superficies cultivées multipliées par les rendements moyens
- Production utilisable = valeur calculée avec déduction des pertes au niveau de la récolte et du stockage
- Quantité vendable = ensemble des quantités disponibles sur le marché et achetées par les agriculteurs au commerce, aux meuneries, aux usines d'aliments composés pour animaux et à d'autres industries (industries d'amidon, d'acide citrique, de malt et de bioéthanol)
- Autoconsommation à la ferme = valeur calculée sur la base de la production utilisable avec déduction des quantités vendues au commerce et à l'industrie en tenant compte des stocks de bétails
- Stock initial = stocks des commerçants, des meuneries, des usines d'aliments composés pour animaux et d'autres industries (amidon, acide citrique, malt, bioéthanol) au 30 juin de la campagne céréalière passée, sur la base des données fournies en conformité avec ordonnance de l'AMA sur la déclaration obligatoire relative aux céréales
- Quantité disponible = quantité vendable + stock initial
- Consommation sur le marché :
 - Alimentation animale = quantités transformées en provenance des usines d'aliments composés pour animaux sur la base des données fournies en conformité avec l'ordonnance de l'AMA sur la déclaration obligatoire relative aux céréales + quantités utilisées par les éleveurs en provenance du marché (= quantités vendues au commerce et à l'industrie par les agriculteurs)
 - Semences = calcul sur la base des superficies cultivées et en tenant compte des semences obtenues et utilisées par l'agriculteur dans sa propre exploitation
 - Alimentation humaine = quantités moulues par les meuneries sur la base des données fournies en conformité avec l'ordonnance de l'AMA sur la déclaration obligatoire relative aux céréales
 - Industrie = quantités destinées à la transformation par les industries d'amidon, d'acide citrique et de malt sur la base des données fournies en conformité avec l'ordonnance de l'AMA sur la déclaration obligatoire relative aux céréales
 - Bioéthanol = quantités transformées par l'industrie du bioéthanol sur la base des données fournies en conformité avec l'ordonnance de l'AMA sur la déclaration obligatoire relative aux céréales
 - Autres = autres utilisations estimées (installations de biogaz, etc.)
- Stocks finaux = stocks des commerçants, des meuneries, des usines d'aliments composés pour animaux et d'autres industries (amidon, acide citrique, malt et bioéthanol) au 30 juin (fin de la campagne céréalière) sur la base des données fournies en conformité avec l'ordonnance de l'AMA sur la déclaration obligatoire relative aux céréales
- Quantité disponible / solde = quantité disponible moins consommation sur le marché (= besoin d'importation net)

- Importations = importations en provenance de pays tiers selon les données déclarées à « Statistik Austria »
- Exportations = exportations vers des pays tiers selon les données déclarées à « Statistik Austria »
- Livraisons en provenance d'autres États-membres = livraisons en provenance d'autres États-membres de l'UE selon les données déclarées à « Statistik Austria »
- Livraisons vers d'autres États-membres = livraisons vers d'autres États-membres de l'UE selon les données déclarées à « Statistik Austria »

Contribution de l'Allemagne



Bilan d'approvisionnement céréalier 2018/2019

La première récolte de céréales inférieure à celle de 2018, date d'il y a 24 ans: La récolte en 1994, avec 36,3 Mt, était inférieure encore à celle de cette année, à 36,8 Mt. Au cours de l'été sec en 2003 la récolte de céréales, à 39,4 Mt, a été supérieure à celle de 2018. Ceci est probablement dû à la longue période de sécheresse d'avril à novembre 2018 car, contrairement à 2003 avec une récolte moyenne de maïs grain, en 2018, la récolte de maïs n'était que la moitié de celle de la moyenne des années précédentes.

Comme la qualité du blé et du seigle est supérieure à la moyenne, la demande des moulins peut être satisfaite de la récolte domestique, de manière purement arithmétique.

Récolte de céréales avec une grande déclivité sud-ouest – nord-est

Pour la récolte 2018, depuis l'ensemencement jusqu'à la récolte, les conditions climatiques ont été exceptionnellement extrême pour une grande partie de l'Allemagne. En automne ainsi qu'au printemps, les conditions étaient trop humides pour la préparation des terrains aussi bien que pour l'ensemencement. Le froid ne s'est installé qu'en février alors que le mois de mars est resté trop frais et, surtout dans le nord, trop humide. Dans le nord, les semences d'automne ont été retardés et, par conséquent, ce n'est qu'au printemps que 30 % plus d'orge de printemps et même deux fois et demie plus de blé d'été ont été commandé que l'année précédente. A partir du mois d'avril, le temps a fondamentalement changé: jusqu'en novembre, il ne s'est guère écoulé un mois, qui n'était pas le plus sec et/ou le plus chaud des dernières décennies. Les effets ont été nettement plus importants dans le nord et l'est de l'Allemagne, où le total des mauvaises récoltes a été enregistré au niveau régional, que dans l'ouest, où certaines récoltes ont été moyennes. Le maïs grain a été le plus durement touché par la sécheresse et seulement 2,3 Mt ont été récoltées en 2018 au lieu de 4,5 Mt l'année précédente. Une grande partie de la récolte de maïs grain a été coupée et récoltée sous forme de maïs d'ensilage, étant donné que la formation d'épis était insuffisante en raison de la sécheresse. Avec 20,0 Mt, la récolte de blé tendre a été inférieure de 23 % à la moyenne quinquennale. Avec une superficie légèrement réduite et à 2,2 Mt, la récolte de seigle a été inférieure de 20 % à celle de l'année précédente.

L'Allemagne devient importateur net

Malgré la mauvaise récolte, plus de 2,5 Mt de blé et d'orge seront exportées au cours de la campagne de commercialisation actuelle. Toutefois, cela sera compensé par plus de 6 millions de tonnes d'importations - la part la plus importante sera probablement celle du maïs, car il est disponible sur le marché mondial à un prix inférieur à celui du blé. Ces dernières années, la consommation et la transformation du grain n'ont guère fluctué. Cependant, alors que la part destinée à l'alimentation diminue légèrement, elle augmente dans l'utilisation industrielle. Quant à l'utilisation des céréales, la quantité la plus significative, avec un peu moins de 25 Mt, reste le fourrage, le blé, l'orge et le maïs étant les principales céréales fourragères. Le blé tendre et le blé dur sont les céréales alimentaires les plus importantes avec une consommation d'environ 7,0 Mt. Le maltage étant considéré comme une utilisation industrielle, l'orge représente la part la plus importante, avec 2,2 Mt d'orge brassicole transformée.

Environ un tiers du malt est exporté, de sorte que la consommation intérieure est de 1,6 Mt. Au cours des dernières années, plus de 2 millions de tonnes de céréales ont été transformées en bioéthanol, le blé représentant la part la plus importante. Les sous-produits riches en protéines de la production d'éthanol sont transformés en aliments pour animaux. Les quantités de céréales transformées à des fins alimentaires devraient très peu varier par rapport à l'année précédente, mais le blé et l'orge seront remplacés par des quantités plus importantes de maïs dans le secteur de l'alimentation animale, avec une légère baisse de l'utilisation des céréales.

L'Allemagne en tant qu'«atelier alimentaire»

Le bilan céréalier fait apparaître les importations et les exportations en valeur céréalière, c'est-à-dire que les produits à base de céréales sont recalculés à la quantité requise de céréales. Pour l'orge brassicole et l'avoine, la demande d'importation pour les entreprises de transformation est assez élevée. Toutefois, le malt d'orge et les produits d'avoine sont des produits d'exportation importants et une proportion considérable des marchandises produites ici sont donc réexportées. Les quantités de blé tendre sont plus faibles en proportion mais plus importantes en termes absolus. L'Allemagne est un exportateur net non seulement de blé tendre, mais aussi de farine et de produits de boulangerie qui en sont issus. Le bilan pour le blé dur est différent: 90% à 95% de la demande intérieure sont importés sous forme de blé dur, farine de blé dur ou pâtes alimentaires.

Bilan céréaliier 2018/2019 Allemagne - perspective

Etat au 29.11.2018 – estimations / quantités en 1.000 t

| quantités en 1.000 | blé dur | blé tendre | orge | seigle | avoine | maïs *) | triticales | autres céréales | total |
|---|------------|---------------|--------------|--------------|------------|--------------|--------------|-----------------|---------------|
| Superficie cultivée en 1.000 ha | 30 | 3005 | 1666 | 523 | 140 | 348 | 360 | 0 | 6072 |
| Rendement en dt/ha | 46,2 | 66,6 | 57,8 | 42,2 | 40,5 | 77,6 | 53,8 | | 60,7 |
| Production | 140 | 20.002 | 9.625 | 2.204 | 615 | 2.316 | 1.934 | 0 | 36.836 |
| Production utilisable | 137 | 19.602 | 9.433 | 2.160 | 603 | 2.270 | 1.895 | 0 | 36.099 |
| Autoconsommation à la ferme | 3 | 6.401 | 3.754 | 1.036 | 344 | 1.459 | 1.006 | 0 | 14.002 |
| Quantité vendable / solde | 134 | 13.201 | 5.679 | 1.124 | 258 | 811 | 890 | 0 | 22.097 |
| Stock de début | 131 | 3.860 | 1.437 | 522 | 207 | 1.052 | 260 | 4 | 7.473 |
| Quantité disponible | 265 | 17.061 | 7.116 | 1.646 | 465 | 1.863 | 1.150 | 4 | 29.570 |
| Consommation / marché | 1.123 | 13.164 | 5.904 | 1.431 | 533 | 6.767 | 733 | 14 | 29.669 |
| dont | | | | | | | | | |
| limentation animale | 30 | 5055 | 2899 | 572 | 119 | 5470 | 450 | 3 | 14.598 |
| Semences | 4 | 255 | 225 | 37 | 14 | 61 | 43 | 0 | 639 |
| Alimentation humaine | 1.089 | 5.434 | 22 | 657 | 395 | 36 | 0 | 11 | 7.644 |
| Industrie | 0 | 1052 | 1800 | 2 | 0 | 965 | 0 | 0 | 3.819 |
| Bioéthanol | 0 | 1.368 | 957 | 163 | 0 | 234 | 238 | 0 | 2.960 |
| Autres | 0 | 0 | 1 | 0 | 5 | 1 | 2 | 0 | 9 |
| Stock final | 98 | 1611 | 620 | 321 | 202 | 219 | 156 | 1 | 3.228 |
| dont intervention | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Quantité disponible / solde | -956 | 2.286 | 592 | -106 | -270 | -5.123 | 261 | -11 | -3.327 |
| Importation | 157 | 96 | 5 | 0 | 0 | 2550 | 0 | 23 | 2.831 |
| Exportation | 15 | 1.900 | 1.100 | 62 | 1 | 11 | 0 | 0 | 3.089 |
| Livraisons en provenance d'autres États-membres | 920 | 3.216 | 1.300 | 250 | 478 | 2.904 | 120 | 0 | 9.188 |
| Livraisons vers d'autres États-membres | 106 | 3.698 | 797 | 82 | 207 | 320 | 381 | 12 | 5.603 |

Quelle: BLE, DESTATIS, Deutscher Raiffeisenverband

Contribution de la France



Le bilan céréalier français a été partiellement impacté par la sécheresse qui a sévi en 2018. De ce fait, les productions de blé tendre et d'orges s'inscrivent en léger recul par rapport à la moyenne quinquennale, respectivement à 34,1 Mt et 11,2 Mt (estimations du SSP au 1er octobre 2018). Malgré la baisse de production, l'enquête qualité menée chaque année par FranceAgriMer avec Arvalis – Institut du végétal et le soutien d'Intercéréales a mis en évidence une qualité supérieure à la moyenne des blés tendres français : 83% des blés français sont répartis dans les classes « Supérieur » et « Premium » contre 42% en moyenne sur les cinq dernières années. La situation du maïs est plus contrastée : si le maïs non irrigué a été fortement touché par les conditions climatiques extrêmes de l'été 2018, les rendements du maïs irrigué restent dans la norme. A noter la grande précocité de la récolte 2018 dont la date médiane présentait une avance de 13 jours par rapport à la moyenne quinquennale. Ainsi, la production de maïs grains récolté à maturité en France s'élève à 11,5 Mt (estimation du SSP au 1er octobre 2018).

Du fait de la conjoncture économique exceptionnelle de ce début de campagne, les cours des orges sont supérieurs à ceux du blé tendre (en octobre 2018, les cours moyens mensuels du FOB Rouen des orges et du blé tendre affichaient une différence de 3€) quand les cours du maïs restent relativement compétitifs (le rapport des cours moyens mensuels du FOB maïs Atlantique sur le FOB blé tendre Rouen en octobre 2017 était de 0,92 quand il est en octobre 2018 de 0,84. De ce fait, une incorporation croissante de maïs par les usines de fabrication d'aliments du bétail en remplacement des céréales à paille est attendue.

Une récolte céréalière en deçà des moyennes quinquennales

Les conditions climatiques extrêmes sur les semis de la récolte 2018 ont affecté les rendements des céréales françaises. Alors que la sécheresse affectait les semis d'automne dans les régions du Sud, les inondations hivernales et printanières ont rendu difficile les semis d'hiver d'hiver comme de printemps dans d'autres régions. Les épisodes orageux et les températures élevées autour de la floraison ont ensuite impacté les rendements. Enfin, les fortes chaleurs combinées à l'absence de pluie ont conduit à l'accélération de la fin des cycles et à une récolte des céréales anticipée et rapide (date médiane en avance de 7 jours pour les orges, 10 jours pour le blé tendre et 13 jours pour le maïs par rapport à la moyenne quinquennale).

La production de blé tendre s'établit à 34.1 Mt (-6.6% par rapport à la récolte 2017 et -4,8% par rapport à la moyenne quinquennale). Le rendement moyen national est estimé à 69,7 q/ha, soit 2% en deçà de la moyenne quinquennale et 6% en retrait par rapport à la moyenne olympique (moyenne qui exclue entre autres la production catastrophique de 2016). Si la production est en baisse, notons la très bonne qualité des blés tendres de la récolte 2018. En effet, 83% de ceux-ci se classent parmi les catégories « Supérieur » et « Premium ». La collecte de blé tendre suit la tendance baissière de la production avec un volume estimé au 15 novembre 2018 à 31,3 Mt par FranceAgriMer, soit une diminution de 6% par rapport à la dernière campagne.

La production d'orges est estimée au 1er octobre 2018 à 11,2 Mt, en diminution de 7% sur un an et de 2,5% par rapport à la moyenne quinquennale. Ce recul est essentiellement porté par la baisse des surfaces de 6,7% qui touche toutes les régions productrices. A l'échelle nationale, le rendement n'a diminué que de 0,3% mais une grande hétérogénéité existe sur le territoire : la région du Grand-Est rattrape une année 2017 difficile quand toutes les autres régions voient leurs rendements d'orges en nette baisse. De même que la production, la collecte d'orges est attendue en baisse à 9,4 Mt, soit une baisse de 5,1% par rapport à la campagne précédente.

Le rendement moyen national du maïs grain est estimé en baisse de 14,3% par rapport à 2017, à 88 q/ha : cette baisse de rendement est généralisée à tout le territoire mais essentiellement par la production non-irriguée (les rendements de maïs irrigué restant dans la norme). Comme la production, la collecte de maïs grain est estimée en baisse et devrait s'élever à hauteur de 10,6 Mt, soit une baisse de 12,8% par rapport à la dernière campagne.

La production du blé dur est estimée à 1,8 Mt. Elle reculerait de 16,9% par rapport à l'année dernière et de 0,8% par rapport à la moyenne quinquennale. Le rendement moyen atteint 49,8 q/ha. Les régions du Sud de la France subissent un recul marqué de leur production lié à des conditions climatiques très défavorables à la culture du blé dur : fortes pluies au moment de la floraison et en fin de cycle. Dans les bassins Ouest-Océan et Centre, les conditions climatiques ont été moins impactantes. Ils conservent ainsi des rendements proches de la moyenne quinquennale. La collecte de blé dur est attendue en nette baisse par rapport à la campagne 2017/18 et devrait s'élever à 1,6 Mt, soit une baisse de 16,5% par rapport à l'année dernière.

Consommation domestiques des céréales : des switchs attendus chez les fabricants d'aliments du bétail

Les capacités de transformation céréalières françaises étant stables par rapport à la dernière campagne, les volumes transformés sur le territoire domestique évoluent peu. A noter cependant, du fait de la conjoncture économique très particulière de ce début de campagne, où les cours des orges fourragères atteignent voire dépassent les cours du blé tendre meunier (en octobre 2018, les cours moyens mensuels du FOB Rouen des orges et du blé tendre affichaient une différence de 3€), une incorporation de céréales à paille par les usines de fabricants d'aliments du bétail en nette diminution, au profit du maïs plus compétitif en termes de prix.

Ainsi, au 15 novembre 2018, FranceAgriMer estime le volume de grains (blé tendre, orges, maïs et blé dur) transformés sur le territoire au titre de la campagne 2018/19 à 25 Mt contre 25,2 Mt lors de la dernière campagne. En ce qui concerne les incorporations industrielles pour les aliments du bétail, le volume de blé tendre est estimé à 5 Mt (contre 5,55 Mt l'année dernière), celui de l'orge à 1 Mt (contre 1,25 l'année dernière) et celui du maïs grain à 3,2 Mt (contre 2,5 Mt en 2017).

Des exportations de céréales à paille attendues en hausse sur l'Union européenne

Du fait d'une collecte moindre par rapport à la campagne dernière, les exportations de grains et farine (blé tendre, blé dur, maïs et orges) sont attendues en baisse à 30,7 Mt (contre 32,2 Mt pour la campagne 2017/18).

En blé tendre (grains), les exportations sont estimées en baisse de 4,7% à 16,7%. Cette baisse est essentiellement portée par une exportation moindre vers pays tiers (7,8 Mt contre 9,3 Mt l'année dernière). Du fait des conditions climatiques extrêmes qui ont touché l'arc baltique et de leurs conséquences sur les rendements céréaliers, les exportations vers les pays de l'Union européenne sont attendues en hausse à 8,7 Mt (soit une augmentation de 7,8% par rapport à la campagne dernière).

Le même constat est fait sur les orges (grains) où les volumes exportés vers pays tiers sont estimés en baisse à 3,1 Mt (soit -32 % par rapport à la dernière campagne) alors que les estimations d'exportations vers les pays membres augmentent de 25% à 3,5 Mt.

La France exporte la très grande majorité de son maïs grains (grains et semoule) vers les États membres : du fait de la baisse de production et de collecte, ces exportations sont estimées en baisse de 13,1% à 4,6 Mt (contre 5,3 Mt au cours de la dernière campagne).

Bilan céréaliier 2018/2019 France - perspective

Etat au Novembre 2018– estimations / quantités en 1.000 t

| Quantité en 1.000 t | blé dur | blé tendre | orge | maïs | total |
|---|--------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Superficie cultivée en 1.000 ha | 354 | 4.896 | 1.777 | 1.312 | 8.339 |
| Rendement en dt/ha | 50 | 70 | 63 | 88 | 68 |
| Production | 1.760 | 34.145 | 11.240 | 11.529 | 58.674 |
| Production utilisable | 1.716 | 33.291 | 10.959 | 11.241 | 57.207 |
| Autoconsommation à la ferme | 50 | 3.276 | 1.815 | 790 | 5.931 |
| Quantité vendable / solde | 1.641 | 30.015 | 9.425 | 10.451 | 51.532 |
| Stock de début | 385 | 2.970 | 1.072 | 2.549 | 6.976 |
| Quantité disponible | 2.086 | 34.665 | 10.974 | 13.000 | 60.725 |
| Consommation / marché | 766 | 15.165 | 1.924 | 7.168 | 25.023 |
| Dont | | | | | |
| alimentation animale | 25 | 5.713 | 1.394 | 4.205 | 11.337 |
| Semences | 40 | 400 | 160 | 90 | 690 |
| Alimentation humaine | 460 | 4.610 | 0 | 95 | 5.165 |
| Industrie | 0 | 2.842 | 370 | 2.200 | 5.412 |
| Bioéthanol | 0 | 1.600 | 0 | 578 | 2.178 |
| Autres | 241 | 0 | 0 | 0 | 241 |
| Stock final | 215 | 2.518 | 1.070 | 1.965 | 5.768 |
| dont intervention | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Quantité disponible / solde | 1.105 | 16.982 | 7.980 | 3.867 | 29.934 |
| Importation | 60 | 350 | 35 | 750 | 1.195 |
| Exportation | 175 | 8.750 | 3.760 | 120 | 12.805 |
| Livraisons en provenance d'autres États-membres | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Livraisons vers d'autres États-membres | 930 | 8.232 | 4.220 | 4.498 | 17.880 |

Quelle: France Agrimer

Méthodologie

Les bilans FranceAgriMer sont des bilans de campagne prévisionnels (photographie de la campagne dans son intégralité) révisés tous les mois. Pour la campagne en cours, ce sont des projections « fin de campagne » de l'offre et la demande en céréales en France. Ce sont des bilans d'approvisionnement qui se basent sur la collecte. La différence entre la production (donnée Service Statistique du ministère de l'agriculture) et la collecte (déclaration obligatoire des achats de grains en culture) détermine « l'auto-consommation et la variation du stock à la ferme ».

Les bilans concernent les céréales suivantes : blé tendre, maïs, orge, blé dur, avoine, seigle, sorgho et triticale. Les quatre premiers sont établis en concertation avec les opérateurs, lors d'une réunion mensuelle. Tous les bilans sont validés en Conseil Spécialisé par les représentants des filières céréales.

Remarque

En ce qui concerne le bilan maïs, FranceAgriMer ne retient que les surfaces récoltées en grains hors « maïs humide » (ne sont pas considérées ici les surfaces de maïs récolté en vert plante entière ou « maïs ensilage »). Le maïs grain humide est récolté au stade grains pâteux (pas encore mûrs). Utilisée pour l'alimentation animale, cette technique est largement répandue en France même si la majeure partie concerne le grand Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Aquitaine, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées). Le prise en compte ou non du maïs grain humide explique la différence entre les chiffres de surfaces et de production en maïs grain pour le SSP (Service de la Statistique et de la Prospective du ministère de l'Agriculture) et FranceAgriMer.

En ce qui concerne les données de production du blé tendre, le stock final à la ferme de la campagne 17/18 a été estimé par le SSP au cours de l'enquête « Terres Labourables ».

Ressources

L'ensemble des ressources regroupe communément les stocks initiaux en début de campagne, la collecte cumulée sur la totalité de la campagne et les importations de céréales. Pour le bilan blé tendre, il convient aussi de rajouter un poste « incorporations » qui correspond à des incorporations de farine de fèves à la farine de blé par les meuniers. Ce poste est estimé en cours de campagne sur la base des déclarations mensuelles transmises par les meuniers.

Stock initial

Le stock initial en début de campagne est égal au stock final de la campagne précédente.

Collecte

Comme évoqué précédemment, il s'agit de la part de la production qui fait l'objet de la première mise en marché par les agriculteurs. La mise en marché consiste, pour un producteur, à vendre toute ou partie de sa production à un « collecteur déclaré ». Cette catégorie d'opérateurs, qui comprend des coopératives, négociants privés, utilisateurs de céréales, est seule habilitée par la réglementation agricole française à acheter directement des céréales en culture, en contrepartie notamment du respect d'obligations statistiques, les stades de commercialisation ultérieurs étant totalement libres.

Les prévisions de collecte sont établies, pour chaque région française (à l'exception des régions Auvergne et Limousin qui sont agrégées), par les délégations régionales de FranceAgriMer. Elles sont ensuite transmises au siège de FranceAgriMer, qui examine leur cohérence et les agrège au niveau national.

Importations

Il s'agit des chiffres du commerce extérieur, source Douanes françaises.

Au cours de la campagne, le chiffre indiqué est une estimation, à douze mois, effectuée sur la base :

- des données mensuelles du commerce extérieur disponible au moment de la prévision ;
- du suivi des chargements portuaires ;
- et des avis des opérateurs donnés lors des réunions mensuelles pour établir les bilans.

En principe, en fin de campagne, le chiffre retenu est la déclaration à l'importation des Douanes françaises. Cependant, il peut arriver que le point de vue inverse soit adopté, en tant que de besoin.

Utilisations

Les ressources évoquées ci-dessus permettent d'alimenter les utilisations intérieures (consommations humaines et industrielles, consommations animales, semences, freintes et autres utilisations) et les exportations de grains et de produits.

Utilisations intérieures

Désigne les mises en œuvre de céréales pour les postes relatifs à la meunerie de blé tendre (« panification », « biscotterie / biscuiterie / pâtisserie industrielles / viennoiserie / produits de régime », « utilisations diverses / conditionneurs / pâtisserie ») et de seigle, à la fabrication de malt à partir d'orge ou de blé tendre, à l'amidonnerie de blé tendre et de maïs, à la semoulerie de maïs et de blé dur et aux industries alimentaires utilisant de l'orge et de l'avoine. On y trouve aussi les volumes de céréales consommés pour la fabrication d'alcool (biocarburants et alcool de bouche) à partir de blé tendre, de maïs et d'orge (seulement lors de la campagne 2009/10 pour cette dernière). Ce terme désigne en outre les ventes de céréales pour semences et prend en compte les freintes (estimées à 1 % de la collecte). Enfin, il convient de rajouter les mises en œuvre des Fabricants d'Aliments du Bétail.

Ces utilisations font l'objet de déclarations obligatoires (sauf en ce qui concerne les quantités d'orge et d'avoine consommées par les industries alimentaires et les freintes) qui servent de base pour estimer à douze mois les volumes de la campagne.

Les exportations de grains et de produits

2.3.1 Grains

Il s'agit des expéditions de céréales françaises vers les États membres de l'UE et les pays tiers (périmètre variable).

Au cours de la campagne, le chiffre indiqué est une estimation, à douze mois sur la base des données mensuelles du commerce extérieur, du suivi des chargements portuaires et des avis des opérateurs donnés lors des réunions mensuelles pour établir les bilans.

En fin de campagne, le chiffre retenu est la déclaration à l'exportation des douanes françaises (en tant que de besoin, le point de vue inverse peut être retenu).

2.3.2 Produits transformés

Pour la farine de blé tendre et le malt d'orge, il s'agit des expéditions de produits en valeur grain vers les États membres de l'UE et les pays tiers (périmètre variable).

Au cours de la campagne, le chiffre indiqué est une estimation, à douze mois sur la base des données mensuelles du commerce.

A la fin de la campagne, le chiffre arrêté est celui des douanes françaises. Là aussi, le chiffre retenu est la déclaration à l'exportation de l'Etat membre France.

Pour la semoule de maïs et de blé dur, il s'agit des exportations de produits en valeur grain vers les États membres de l'UE et les pays tiers (périmètre variable).

A la fin de la campagne, le chiffre arrêté est celui des douanes françaises. Là aussi, le chiffre retenu est la déclaration à l'exportation de l'Etat membre France.

Stock de fin de campagne et le poste « Autres »

Stock de fin de campagne

Au cours de la campagne, ce dernier est estimé et se calcule par différence entre les ressources et les utilisations.

A la fin de la campagne, il fait l'objet de déclarations de la part des collecteurs déclarés et des utilisateurs. En ce qui concerne les stocks portuaires, ceux-ci font l'objet d'une enquête diligentée par les délégations régionales de FranceAgriMer auprès des silos portuaires.

En ce qui concerne le « stock théorique à fin août » du maïs, il s'agit d'une nouvelle ligne du bilan français intégrée depuis novembre 2018. Ce stock théorique correspond à la différence des moyennes décennales des quantités disponibles et des utilisations

Poste « Autres »

Il s'agit des volumes de céréales en transit (donc déclarés comme sortis du stock des collecteurs déclarés mais pas encore affectés à des utilisations ou à des stocks utilisateurs), de ventes de céréales aux éleveurs pour de la fabrication d'aliments à la ferme, d'exportations de farine vers les DOM ou encore des stocks en attente d'exportation.

Ce poste, même s'il correspond à une réalité économique, est un poste d'ajustement du bilan en fin de campagne lorsqu'il apparaît une différence entre le stock final déclaré et le stock final théorique.

Le stock d'intervention est aujourd'hui sans objet pour toutes les céréales, à l'exception du blé tendre d'un point de vue réglementaire.